

Arrondissement de Grasse

**COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION
SOPHIA ANTIPOLIS**

Siège social :
Hôtel de Ville
Cours Massena - CS 82205
06605 ANTIBES CEDEX

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
SOPHIA ANTIPOLIS**

Séance du 16 mai 2022

Membres en exercice	Présents ou Représentés	Procurations
80	56	17

N° de séance : 26

Objet de la délibération : Budget de la Régie à autonomie financière "Assainissement" - Compte Administratif de l'exercice 2021

N° d'enregistrement : CC.2022.087

Date de convocation :

10 mai 2022

Date d'affichage

24 MAI 2022

Date de réception en s/Préfecture

24 MAI 2022

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nice dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, soit par voie postale 18 avenue des Fleurs CS 61039 06050 Nice Cedex 1, soit par voie électronique à partir de l'application « Télérecours citoyens » accessible sur le site de téléprocédures <http://www.telerecours.fr/>

L'an deux mil vingt-deux et le 16 mai à 16H00, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis, régulièrement convoqué conformément aux dispositions des articles L 5211-1, L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, Maison des Associations - 288 chemin de Saint Claude à Antibes en session ordinaire du mois de mai, sous la présidence de Monsieur Jean LEONETTI, Président de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis, Maire d'Antibes Juan-Les-Pins.

PRESENTS :

Lionnel LUCA, Joseph CESARO, Jean-Pierre DERMIT, Jean-Bernard MION, Michel ROSSI, Gérald LOMBARDO, Frédéric POMA, Emmanuel DELMOTTE, Jean-Pierre CAMILLA, François WYSZKOWSKI, Thierry OCCELLI, Jean-Pierre MASCARELLI, Eric MELE, Sophie NASICA, Gilbert TAULANE, Gilbert HUGUES, Richard THIERY, Marc MALFATTO, Jean-Paul ARNAUD, Georges TOSSAN, René TRASTOUR, Alexis ARGENTI, Michèle MURATORE, Eric CHALVIN, Jacques GENTE, Marguerite BLAZY, Marie-Rose BENASSAYAG, Anne-Marie BOUSQUET, Thérèse DARTOIS, Denis FERRER, Serge JOVER, Yves DAHAN, Audouin RAMBAUD, Marie ANASSE, Simone TORRES-FORET DODELIN, Serge AMAR, Marinette LANGLAIS, Christophe FONCK, Marika ROMAN, Françoise THOMEL, Carole BONAUT, Nathalie DEPETRIS, Elisabeth DEBORDE, Laurence HARTMANN, Olivia LEVINGSTON, Eric PAUGET, David SIMPLOT, Hassan EL JAZOULI, Marion MUSSO, Aline ABRAVANEL, Cédric BOURGON, Céline LAMBIN, Xavier WIJK, Delphine CAROSI, Alexia MISSANA, Arnaud VIE

PROCURATIONS :

Georges VAZIA à Eric CHALVIN, Monique GAGEAN à Arnaud VIE, Christian LATY à Jean-Pierre DERMIT, Henriette VENTRE à Michel ROSSI, Albert CALAMUSO à Lionnel LUCA, Sylvie MARCHAND à Serge JOVER, Bernard GARNIER à Céline LAMBIN, Geneviève PIERRAT à Frédéric POMA, Eric DUPLAY à Serge AMAR, Michel MANAGO à Marinette LANGLAIS, Catherine LANZA à Christophe FONCK, Martine SAVALLI à Anne-Marie BOUSQUET, Claire BAES à Jean-Pierre DERMIT, Marc BORIOSI à Jean-Bernard MION, Isabelle GARCIA à Gérald LOMBARDO, Khéra BADAOUI HUGUENIN VUILLEMIN à Yves DAHAN, Alain BERNARD à Marika ROMAN

ABSENTS :

Jean LEONETTI, Kevin LUCIANO, Dominique TRABAUD, François ZEMA, Christophe ETORE, Valérie ROLLAND, Marie OZENDA

Les Délégués communautaires présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

Madame Alexia MISSANA, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Monsieur LOMBARDO,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L. 1612-12 et L. 1612-20 spécifiant que l'ensemble des dispositions du chapitre concernant l'adoption et l'exécution des budgets, à l'exception de l'article L. 1612-7, sont applicables aux établissements publics intercommunaux,

VU l'arrêté ministériel du 17 décembre 2014 relatif à l'instruction budgétaire et comptable « M4 » et ses déclinaisons applicables aux communes et aux établissements publics communaux et intercommunaux à caractère administratif,

VU la délibération du Conseil Communautaire n°CC.2019.144 du 14 octobre 2019 approuvant la création du Budget de la Régie à autonomie financière « Assainissement »,

VU la délibération du Conseil Communautaire n°CC.2020.251 du 21 décembre 2020 portant approbation des procès-verbaux de mise à disposition de biens,

VU la délibération du Conseil Communautaire n°CC.2021.044 du 12 avril 2021 portant approbation du Budget Primitif de l'année 2021,

VU la délibération du Conseil Communautaire n° CC.2021.135 du 05 juillet 2021 portant approbation de l'affectation des résultats de l'exercice 2020,

VU la délibération du Conseil Communautaire n° CC.2021.237 du 08 novembre 2021 portant approbation de la Décision modificative n°1 du Budget de la Régie,

VU la délibération du Conseil Communautaire n° CC.2021.270 du 13 décembre 2021 portant approbation de la Décision modificative n°2 du Budget de la Régie,

VU le Compte de Gestion de l'exercice 2021 transmis par Monsieur le Comptable Public assignataire des comptes de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis,

Considérant la présentation du Compte Administratif au Conseil d'Exploitation en date du 02 mai 2022,

Le Compte Administratif de l'exercice 2021 du Budget de la Régie à autonomie financière « Assainissement », ainsi que les résultats de clôture, laissent apparaître sur la balance générale présentée ci-dessous, un déficit d'investissement de 243 287,12 € et un excédent d'exploitation de 903 534,71 €, soit un résultat de clôture excédentaire de 660 247,59 €.

	Résultat de clôture de l'exercice précédent		Opérations de l'exercice 2021		Résultat de clôture de l'exercice 2021	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Déficit	Excédent
Investissement	0,00	2 960 553,81 €	5 466 383,79 €	2 262 542,86 €	243 287,12 €	
Exploitation		1 507 993,97 €	10 935 254,95 €	10 330 795,69 €		903 534,71 €
Total	0,00	4 468 547,78 €	16 401 638,74 €	12 593 338,55 €	243 287,12 €	903 534,71 €
Solde cumulé		4 468 547,78 €	3 808 300,19 €			660 247,59 €

Ces résultats sont identiques à ceux du Compte de Gestion dressé par Monsieur le Comptable Public de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis.

Pour information, les restes à réaliser en investissement s'élèvent à 896 315,03 € en dépenses et en recettes à 975 092,81 €, soit un solde excédentaire de 78 777,78 €.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, OÙ L'EXPOSE DU VICE-PRESIDENT ET APRES EN AVOIR DELIBERE, ADOPTE LA DELIBERATION A 69 VOIX POUR, 4 ABSTENTIONS (C. BOURGON, A. ABRAVANEL, A. VIE, M. GAGEAN), DECIDE :

- d'approuver le Compte Administratif de l'exercice 2021 du Budget de la Régie à autonomie financière « Assainissement », joint en annexe à la délibération ;
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la bonne exécution de cette délibération.

AINSI FAIT ET DELIBERE
A ANTIBES LE 16 MAI 2022
Suivent les signatures
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,


Jean LEONETTI

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Budget de la Région Île de France "Assainissement" - Compte Administratif de l'exercice 2021

Date de transmission de l'acte : 24/05/2022

Date de réception de l'accusé de réception : 24/05/2022

Numéro de l'acte : CC_2022_087 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 006-240600585-20220516-CC_2022_087-DE

Date de décision : 16/05/2022

Acte transmis par : Corinne PAVAN-SANTAINÉ

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires

Budget de la Régie à Autonomie Financière « Assainissement »

Note explicative au Compte Administratif de l'année 2021

I- Contexte général

Le transfert des compétences « Eau » et « Assainissement » au 1er janvier 2020 a engendré, pour la CASA, la création de 4 nouveaux budgets, individualisés par SPIC (eau potable, assainissement) et par mode de gestion (art. L.2221-4 et L.2221-6 du CGCT).

Ainsi, le budget de la Régie de l'Assainissement correspond aux services d'assainissement gérés en régie sur le territoire, soit :

- Antibes (collecte),
- Bézaudun Les Alpes,
- Biot,
- Bouyon,
- Caussols,
- Cipières,
- Conségudes,
- Courmes,
- Coursegoules,
- Le service constitué avant transfert par l'ex-SIA,
- La gestion des STEP de Châteauneuf-Grasse et de Bar sur Loup.
- Enfin, le Budget Principal du SIA, ainsi que les écritures identifiées au titre des STEP du Bar sur Loup et de Tourrettes sur Loup au sein du budget du SIVOM du Canton du Bar sur Loup.
- Gourdon,
- Gréolières,
- La Colle sur Loup,
- La Roque en Provence,
- Les Ferres,
- Roquefort Les Pins,
- Tourrettes sur Loup,
- Vallauris (SPANC uniquement),
- Villeneuve Loubet,

Le périmètre de ce budget est marqué par les changements de modes de gestion intervenus en cours d'année 2020 (Biot, STEP de Châteauneuf-Grasse notamment).

Pour rappel, l'article 260 A du CGI prévoit la possibilité d'assujettir le service sur option (situations hétérogènes avant transfert). A ce jour, la CASA n'a pas encore pris de décision relative à l'option.

Enfin, il peut être précisé que le Budget de la Régie à autonomie financière porte sur un Service Public Industriel Commercial (SPIC) et induit l'application de l'Instruction Budgétaire et Comptable « M4 » et plus exactement du Plan Comptable « M 49 » applicable aux SPIC.

II- Détail du Compte Administratif de 2021 :

II-1- Section d'Exploitation :

II-1.1- Dépenses :

- Chapitre 011 « Charges à caractère général »

Ce chapitre correspond aux dépenses de fournitures, de sous-traitance, d'entretien, de maintenance, etc. nécessaires au bon fonctionnement de la Régie.

Il intègre par ailleurs une quote-part de charges de structure mutualisées, portées par le Budget Principal et ventilées entre l'ensemble des budgets de la CASA.

En 2021, ces dépenses ont représenté un total de 3 401 721 €

Les principaux postes sont les suivants :

- Compte 6288 pour 1 490 162 € : reversements au délégataire de la STEP d'Antibes d'une redevance au titre du traitement des effluents de Biot, ainsi qu'aux délégataires de l'eau potable au titre de la facturation de la redevance assainissement sur le territoire et refacturation des charges de structure mutualisées
- Compte 61521 pour 149 601 € : marché d'exploitation en prestations de service des STEP de Châteauneuf-Grasse, Bar sur Loup, Tourrettes sur Loup et du Haut Pays
- Fonctionnement des stations : marché de prestations de curage et d'inspection des réseaux, traitement, entretien et contrôle préventif : 428 308 €
- Compte 6061 pour 409 901 €: consommation d'eau et électricité des bâtiments et des infrastructures de la compétence
- Fonctionnement du parc automobile : carburant, entretien des véhicules et utilitaires, locations de véhicules administratifs, assurances, pour un montant de 115 634 €
- Comptes 6226-6227 pour 30 199 € : frais d'honoraire des contentieux



- Chapitre 012 « Charges de personnel »

Ce chapitre regroupe l'ensemble des charges de personnel relatives au service « Assainissement » de la CASA, ainsi qu'une quote-part de charges de structure mutualisées relatives au personnel portées par le Budget Principal.

Une partie du personnel du service « Assainissement » est refacturé au Budget Annexe de l'assainissement au titre des services en délégation (recette au Chapitre 70).

En 2021, les dépenses de personnel s'élèvent à 2 565 736 €.

- Chapitre 014 « Atténuations de produits »

Cela correspond au reversement à l'Agence de l'Eau de la redevance de modernisation des réseaux pour 7 579 €.

NB : cette redevance est perçue et reversée par les entités assurant la facturation et le recouvrement des redevances, soit les services en régie pour l'eau potable dans le cadre d'une facturation commune « eau & assainissement ».

- Chapitre 65 « Autres charges de gestion courante »

Il s'agit de la contribution au SYMISCA (Syndicat de traitement des eaux usées) et de la redevance transport à hauteur de 4 066 696 €.

- Chapitre 66 « Charges financières »

Ce poste, d'un montant de 705 429 €, concerne les charges d'intérêts des emprunts souscrits.

- Chapitre 67 « Charges exceptionnelles »

Ces dépenses d'un montant de 181 789 € concernent le paiement d'intérêts moratoires suite au jugement d'un contentieux pour 146 088 € ainsi que le remboursement à la Commune de Bouyon pour 35 490 € des résultats d'exploitation de 2019 suite à l'avenant n°1 du verbal approuvé par le Conseil Communautaire en 2020.

- Chapitre 042 « Opérations d'ordre de transferts entre sections »

Il s'agit des dotations aux amortissements des actifs immobilisés de la Régie à Autonomie Financière.

II-1.2- Recettes :

- Chapitre 70 « Produits des services, etc. »

Ce Chapitre englobe les comptes suivants :

- Compte 70611 pour 7 443 337 € : redevances d'assainissement collectif versées par les délégataires.
- Compte 70613 pour 2 005 801 € : participation pour le financement de l'assainissement collectif (PFAC) ; *le montant a été établi selon dernières données connues (2018 principalement) et la PFAC perçue sur l'ensemble du territoire a été ventilée entre les 2 budgets retraçant la compétence « Assainissement » (84% pour le budget de la Régie)*
- Compte 7084 pour 196 330 € : remboursement des frais de personnel portés par le budget de la Régie au titre du Budget Annexe « Assainissement – activités déléguées ».
- Compte 7062 pour 136 573 € : contrôle des SPANC.

- Chapitre 74 « Dotations et participations »

Ce Chapitre ne comporte qu'un seul compte, à savoir le **741**, qui retrace les primes d'épuration de l'Agence de l'Eau (dont subvention pour le financement de la filière traitement de la ville d'Antibes dans le cadre du contrat d'agglomération, et dont la perception est étalée sur plusieurs années). En 2021, la recette s'élève à 22 442 €.

- Chapitre 75 « Autres produits de gestion courante »

Ce chapitre retrace essentiellement les recettes perçues du FCTVA pour un montant de 99 570 €.

- Chapitre 76 « Produits financiers »

Ce poste comprend le flux perçu dans le cadre du fonds de soutien de sortie des emprunts à risque, qui a été sollicité par certaines Communes remettantes pour un montant de 25 984 €.

- Chapitre 77 « Produits exceptionnels »

Cela correspond aux divers régularisations d'écritures comptables (apurements des engagements et régularisation d'écritures sur les exercices précédent) pour 59 118 €.

- Chapitre 002 « Résultat reporté de fonctionnement »

Le résultat reporté de l'exercice 2020 s'est élevé à la somme de 1 507 993,97 €.

II-2- Section d'Investissement :

II-2.1- Dépenses :

- Chapitre 16 « Emprunts et dettes assimilées »

Il s'agit du remboursement du capital des emprunts transférés et souscrits pour un montant de 2 026 767 €.

- Chapitre 20 « Immobilisations incorporelles »

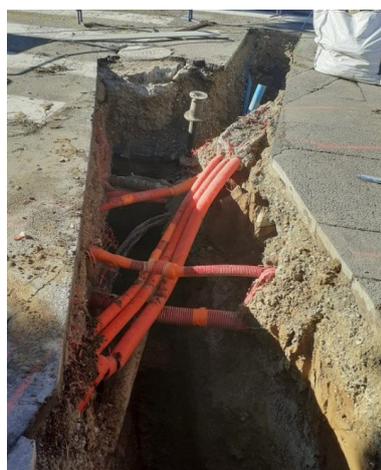
Ce poste porte principalement sur les études préalables au lancement des travaux soit 21 931 €.

- Chapitre 21 « Immobilisations corporelles »

Il s'agit essentiellement d'achat de matériels et d'outillage pour un montant de 13 025 €.

- Chapitre 23 « Immobilisations en cours »

Il s'agit des travaux en cours sur le territoire des Communes relevant du périmètre du budget de la régie, pour un montant global de 3 404 661 € (réhabilitation des STEP, création de réseaux, travaux de voirie, etc.).



II-2.2- Recettes :

- Chapitre 16 « Emprunts et dettes assimilées »

Les investissements de l'année 2021 ont été financés en partie par l'emprunt pour un montant global de 1 050 000 €.

- Chapitre 10 « Dotations, fonds divers et réserves »

Ces recettes d'investissement correspondent pour un montant de 181 177 €, à l'excédent d'investissement constaté au Compte Administratif de l'exercice 2019 de la commune de Bouyon.

Le solde de 812 3010 € correspond au remboursement du FCTVA.

- Chapitre 13 « Subventions d'investissement reçues »

Ce chapitre reprend les subventions versées par l'Agence de l'Eau pour un montant de 211 050 €.

- Chapitre 040 « Opérations d'ordre entre sections »

Ce poste retrace les amortissements des actifs immobilisés de la Régie Autonome effectués au titre de l'année 2021.

- Chapitre 001 « Résultat reporté d'Investissement »

Le résultat reporté de l'exercice 2020 était de 2 960 553,81 €.

III- Résultats de l'exercice 2021 :

Les résultats de l'exercice 2021 ont été repris par anticipation lors du vote du Budget Primitif de l'année 2022 :

BALANCE GENERALE DE CLOTURE							
Exercice 2021							
INVESTISSEMENT			EXPLOITATION		ENSEMBLE		
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
Résultats reportés		2 960 553,81		1 507 993,97	0,00	4 468 547,78	
Opérations de l'exercice	5 466 383,79	2 262 542,86	10 935 254,95	10 330 795,69	16 401 638,74	12 593 338,55	
Total	5 466 383,79	5 223 096,67	10 935 254,95	11 838 789,66	16 401 638,74	17 061 886,33	
Résultats de clôture	243 287,12			903 534,71	243 287,12	903 534,71	
R.A.R	896 315,03	975 092,81			896 315,03	975 092,81	
TOTAL	1 139 602,15	975 092,81	0,00	903 534,71	1 139 602,15	1 878 627,52	
Résultats définitifs	164 509,34			903 534,71		739 025,37	

Déficit d'investissement ligne 001	243 287,12
Affectation du besoin de financement (compte 1068)	164 509,34
Excédent d'exploitation ligne 002	739 025,37

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24060058500121	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus COMMUNAUTE D'AGGLO. SOPHIA ANTIPOLIS
--	---

POSTE COMPTABLE DE : ANTIBES

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Compte administratif

BUDGET : BUDGET REGIE ASSAINISSEMENT (2)

ANNEE 2021

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget 4

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser 5

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 7

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 8

B1 - Balance générale du budget - Dépenses 9

B2 - Balance générale du budget - Recettes 10

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 11

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 13

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 14

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 15

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 16

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie 17

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 18

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux 24

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 25

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture 26

A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement 28

A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N 29

A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes 30

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 31

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations Sans Objet

A3.2 - Etalement des provisions Sans Objet

A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 32

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes 33

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) Sans Objet

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) Sans Objet

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) Sans Objet

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) Sans Objet

A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement Sans Objet

A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement Sans Objet

A6 - Etat des charges transférées Sans Objet

A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers Sans Objet

A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées 34

A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties 35

A8.3 - Opérations liées aux cessions Sans Objet

A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées Sans Objet

A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties Sans Objet

A10 - Etat des travaux en régie Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie Sans Objet

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt Sans Objet

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget Sans Objet

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet

B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé Sans Objet

B1.6 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet

B1.7 - Etat des engagements reçus Sans Objet

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents Sans Objet

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel 36

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie 39

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) Sans Objet

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) Sans Objet

C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes 40

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

43

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A	10 935 254,95	G	10 330 795,69	G-A	-604 459,26
	Section d'investissement	B	5 466 383,79	H	2 262 542,86	H-B	-3 203 840,93

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C	0,00 (si déficit)	I	1 507 993,97 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	2 960 553,81 (si excédent)

		=		=		SOLDE D'EXECUTION (1)	
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D	16 401 638,74	Q= G+H+I+J	17 061 886,33	=Q-P	660 247,59

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	896 315,03	L	975 092,81
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	896 315,03	= K+L	975 092,81

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E	10 935 254,95	= G+I+K	11 838 789,66	903 534,71	
	Section d'investissement	= B+D+F	6 362 698,82	= H+J+L	6 198 189,48	-164 509,34	
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	17 297 953,77	= G+H+I+J+K+L	18 036 979,14	739 025,37	

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées		Titres restant à émettre	
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés		0,00		
70	Ventes produits fabriqués, prestations				0,00
73	Produits issus de la fiscalité				0,00
74	Subventions d'exploitation				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	896 315,03	L	975 092,81
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		642 592,81
13	Subventions d'investissement		0,00		332 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)		0,00		0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
20	Immobilisations incorporelles	52 143,60	0,00
21	Immobilisations corporelles	9 666,02	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	834 505,41	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	3 712 677,96	3 207 176,18	194 544,33	0,00	310 957,45
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 652 681,89	2 563 250,61	2 485,00	0,00	86 946,28
014	Atténuations de produits	7 600,00	7 449,00	130,00	0,00	21,00
65	Autres charges de gestion courante	4 196 900,00	3 934 640,91	132 055,47	0,00	130 203,62
Total des dépenses de gestion courante		10 569 859,85	9 712 516,70	329 214,80	0,00	528 128,35
66	Charges financières	719 084,39	592 292,28	113 136,91	0,00	13 655,20
67	Charges exceptionnelles	224 199,26	181 789,26	0,00	0,00	42 410,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		11 513 143,50	10 486 598,24	442 351,71	0,00	584 193,55
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	2 028 800,00	6 305,00			2 022 495,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		2 028 800,00	6 305,00			2 022 495,00
TOTAL		13 541 943,50	10 492 903,24	442 351,71	0,00	2 606 688,55
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	20 800,00	39 489,85	0,00	0,00	-18 689,85
70	Ventes produits fabriqués, prestations	11 116 331,11	7 864 822,30	2 219 368,52	0,00	1 032 140,29
73	Produits issus de la fiscalité(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	450 610,00	-28 207,71	50 650,00	0,00	428 167,71
75	Autres produits de gestion courante	131 724,00	62 663,06	36 906,94	0,00	32 154,00
Total des recettes de gestion courante		11 719 465,11	7 938 767,50	2 306 925,46	0,00	1 473 772,15
76	Produits financiers	25 984,42	25 984,42	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	13 500,00	59 118,31	0,00	0,00	-45 618,31
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		11 758 949,53	8 023 870,23	2 306 925,46	0,00	1 428 153,84
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	275 000,00	0,00			275 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		275 000,00	0,00			275 000,00
TOTAL		12 033 949,53	8 023 870,23	2 306 925,46	0,00	1 703 153,84
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		1 507 993,97				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	138 135,76	21 930,71	52 143,60	64 061,45
21	Immobilisations corporelles	48 395,61	13 024,71	9 666,02	25 704,88
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	6 889 856,04	3 404 661,47	834 505,41	2 650 689,16
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	7 076 387,41	3 439 616,89	896 315,03	2 740 455,49
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 092 400,00	2 026 766,90	0,00	65 633,10
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	2 092 400,00	2 026 766,90	0,00	65 633,10
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	9 168 787,41	5 466 383,79	896 315,03	2 806 088,59
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	275 000,00	0,00		275 000,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	275 000,00	0,00		275 000,00
	TOTAL	9 443 787,41	5 466 383,79	896 315,03	3 081 088,59
	Pour information	0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	1 622 001,00	211 050,00	332 500,00	1 078 451,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 058 651,07	1 051 700,86	0,00	6 950,21
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	2 680 652,07	1 262 750,86	332 500,00	1 085 401,21
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 166 137,36	812 309,83	121 736,40	232 091,13
106	Réserves (5)	607 644,17	181 177,17	520 856,41	-94 389,41
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	1 773 781,53	993 487,00	642 592,81	137 701,72
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	4 454 433,60	2 256 237,86	975 092,81	1 223 102,93
021	Virement de la section d'exploitation (2)	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	2 028 800,00	6 305,00		2 022 495,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	2 028 800,00	6 305,00		2 022 495,00
	TOTAL	6 483 233,60	2 262 542,86	975 092,81	3 245 597,93
	Pour information	2 960 553,81			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	3 401 720,51		3 401 720,51
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 565 735,61		2 565 735,61
014	Atténuations de produits	7 579,00		7 579,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	4 066 696,38		4 066 696,38
66	Charges financières	705 429,19	0,00	705 429,19
67	Charges exceptionnelles	181 789,26	0,00	181 789,26
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	6 305,00	6 305,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés(4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		10 928 949,95	6 305,00	10 935 254,95

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	10 935 254,95
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 026 766,90	0,00	2 026 766,90
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	21 930,71	0,00	21 930,71
21	Immobilisations corporelles (6)	13 024,71	0,00	13 024,71
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	3 404 661,47	0,00	3 404 661,47
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations(reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		5 466 383,79	0,00	5 466 383,79

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	5 466 383,79
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	39 489,85		39 489,85
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	10 084 190,82		10 084 190,82
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	22 442,29		22 442,29
75	Autres produits de gestion courante	99 570,00		99 570,00
76	Produits financiers	25 984,42	0,00	25 984,42
77	Produits exceptionnels	59 118,31	0,00	59 118,31
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		10 330 795,69	0,00	10 330 795,69

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	1 507 993,97
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	11 838 789,66
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	812 309,83	0,00	812 309,83
13	Subventions d'investissement	211 050,00	0,00	211 050,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 051 700,86	0,00	1 051 700,86
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		6 305,00	6 305,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481			0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		2 075 060,69	6 305,00	2 081 365,69

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	2 960 553,81
---	---------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	181 177,17
------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 223 096,67
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF						III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	3 712 677,96	3 207 176,18	194 544,33	0,00	310 957,45
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	410 120,00	363 856,05	46 044,78	0,00	219,17
6062	Produits de traitement	188 119,48	170 160,19	17 959,29	0,00	0,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	122 890,22	107 809,57	4 212,32	0,00	10 868,33
6064	Fournitures administratives	1 723,37	1 723,37	0,00	0,00	0,00
6066	Carburants	52 187,04	42 856,55	9 330,49	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	2 355,09	3 171,92	259,52	0,00	-1 076,35
611	Sous-traitance générale	89 725,80	89 714,40	0,00	0,00	11,40
6132	Locations immobilières	77 837,91	77 837,91	0,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	6 896,85	5 703,39	1 187,95	0,00	5,51
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	170 449,70	133 819,66	15 781,83	0,00	20 848,21
61523	Entretien, réparations réseaux	565 791,10	492 848,16	25 306,79	0,00	47 636,15
61551	Entretien matériel roulant	64 408,00	46 091,38	1 894,89	0,00	16 421,73
61558	Entretien autres biens mobiliers	75 214,37	58 467,99	11 341,20	0,00	5 405,18
6156	Maintenance	1 082,64	0,00	1 082,56	0,00	0,08
617	Etudes et recherches	73 200,91	52 760,25	14 166,36	0,00	6 274,30
618	Divers	24 052,78	21 794,81	2 194,20	0,00	63,77
6221	Commissions et courtages sur achats	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6226	Honoraires	14 008,44	14 008,44	0,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	32 524,13	16 160,20	30,00	0,00	16 333,93
6231	Annonces et insertions	15 300,00	10 692,00	756,00	0,00	3 852,00
6236	Catalogues et imprimés	4 751,24	4 751,24	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	2 775,36	2 513,96	228,60	0,00	32,80
6262	Frais de télécommunications	21 774,29	7 528,30	13 929,95	0,00	316,04
627	Services bancaires et assimilés	5 700,00	5 514,92	185,08	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	7 138,20	2 333,34	398,38	0,00	4 406,48
6287	Remboursements de frais	137 121,04	0,00	0,00	0,00	137 121,04
6288	Autres	1 531 680,00	1 461 908,18	28 254,14	0,00	41 517,68
6371	Redevance versée aux agences de l'eau	13 150,00	13 150,00	0,00	0,00	0,00
6378	Autres taxes et redevances	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 652 681,89	2 563 250,61	2 485,00	0,00	86 946,28
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	196 847,26	196 847,26	0,00	0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	17 800,00	0,00	0,00	0,00	17 800,00
6331	Versement de mobilité	7 831,79	7 831,79	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	9 000,00	5 674,44	0,00	0,00	3 325,56
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	7 850,00	0,00	0,00	0,00	7 850,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	10 150,00	10 150,00	0,00	0,00	0,00
6411	Salaires, appointements, commissions	1 315 039,27	1 317 848,74	0,00	0,00	-2 809,47
6413	Primes et gratifications	406 835,00	396 037,30	0,00	0,00	10 797,70
6415	Supplément familial	11 000,00	0,00	0,00	0,00	11 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	192 000,00	172 406,88	0,00	0,00	19 593,12
6452	Cotisations aux mutuelles	6,20	6,20	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	351 912,63	351 911,81	0,00	0,00	0,82
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	1 200,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	9,74	9,74	0,00	0,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	12 600,00	9 752,00	0,00	0,00	2 848,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	5 525,00	2 523,96	0,00	0,00	3 001,04
6478	Autres charges sociales diverses	70 900,00	60 043,50	2 485,00	0,00	8 371,50
648	Autres charges de personnel	36 175,00	32 206,99	0,00	0,00	3 968,01
014	Atténuations de produits (4)	7 600,00	7 449,00	130,00	0,00	21,00
706129	Reverst redevance modernisat° agence eau	7 600,00	7 449,00	130,00	0,00	21,00
65	Autres charges de gestion courante	4 196 900,00	3 934 640,91	132 055,47	0,00	130 203,62
6512	Droits d'utilisat° informatique nuage	550,00	0,00	542,40	0,00	7,60
6531	Indemnités élus	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00
6541	Créances admises en non-valeur	12 600,00	0,00	0,00	0,00	12 600,00
658	Charges diverses de gestion courante	4 183 450,00	3 934 640,91	131 513,07	0,00	117 296,02
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		10 569 859,85	9 712 516,70	329 214,80	0,00	528 128,35
66	Charges financières (b) (5)	719 084,39	592 292,28	113 136,91	0,00	13 655,20
66111	Intérêts réglés à l'échéance	642 539,67	640 002,49	0,00	0,00	2 537,18
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	70 000,00	-53 588,74	113 136,91	0,00	10 451,83
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	6 544,72	5 878,53	0,00	0,00	666,19
67	Charges exceptionnelles (c)	224 199,26	181 789,26	0,00	0,00	42 410,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	146 087,69	146 087,69	0,00	0,00	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	43 101,57	211,80	0,00	0,00	42 889,77
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	30 410,00	0,00	0,00	0,00	30 410,00

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
678	Autres charges exceptionnelles	4 600,00	35 489,77	0,00	0,00	-30 889,77
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		11 513 143,50	10 486 598,24	442 351,71	0,00	584 193,55
023	Virement à la section d'investissement	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	2 028 800,00	6 305,00			2 022 495,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	2 028 800,00	6 305,00			2 022 495,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 028 800,00	6 305,00			2 022 495,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 028 800,00	6 305,00			2 022 495,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		13 541 943,50	10 492 903,24	442 351,71	0,00	2 606 688,55
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	59 548,17

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF						III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	20 800,00	39 489,85	0,00	0,00	-18 689,85
64198	Autres remboursements	10 800,00	27 572,50	0,00	0,00	-16 772,50
6459	Remboursement charges SS et prévoyance	10 000,00	11 917,35	0,00	0,00	-1 917,35
70	Ventes produits fabriqués, prestations	11 116 331,11	7 864 822,30	2 219 368,52	0,00	1 032 140,29
70128	Autres taxes et redevances	0,00	-751 000,00	751 000,00	0,00	0,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	8 519 269,00	6 617 138,54	826 198,01	0,00	1 075 932,45
706121	Redevance modernisation des réseaux	7 600,00	0,00	0,00	0,00	7 600,00
70613	Participations assainissement collectif	2 214 300,00	2 005 800,56	0,00	0,00	208 499,44
7062	Redevances assainissement non collectif	136 441,11	65 667,71	70 905,00	0,00	-131,60
7068	Autres prestations de services	13 500,00	0,00	0,00	0,00	13 500,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	124 221,00	72 030,00	124 300,00	0,00	-72 109,00
7087	Remboursement de frais	101 000,00	-144 814,51	446 965,51	0,00	-201 151,00
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	450 610,00	-28 207,71	50 650,00	0,00	428 167,71
741	Primes d'épuration	450 610,00	-28 207,71	50 650,00	0,00	428 167,71
75	Autres produits de gestion courante	131 724,00	62 663,06	36 906,94	0,00	32 154,00
7581	FCTVA	131 724,00	62 662,56	36 906,94	0,00	32 154,50
7588	Autres	0,00	0,50	0,00	0,00	-0,50
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		11 719 465,11	7 938 767,50	2 306 925,46	0,00	1 473 772,15
76	Produits financiers (b)	25 984,42	25 984,42	0,00	0,00	0,00
7681	Fonds soutien-Sortie emprunts à risque	25 984,42	25 984,42	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	13 500,00	59 118,31	0,00	0,00	-45 618,31
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	48 022,30	0,00	0,00	-48 022,30
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	13 500,00	7 646,53	0,00	0,00	5 853,47
778	Autres produits exceptionnels	0,00	3 449,48	0,00	0,00	-3 449,48
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		11 758 949,53	8 023 870,23	2 306 925,46	0,00	1 428 153,84
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	275 000,00	0,00			275 000,00
722	Immobilisations corporelles	275 000,00	0,00			275 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		275 000,00	0,00			275 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		12 033 949,53	8 023 870,23	2 306 925,46	0,00	1 703 153,84
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		1 507 993,97				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	138 135,76	21 930,71	52 143,60	64 061,45
2031	Frais d'études	100 000,00	21 930,71	36 488,00	41 581,29
2033	Frais d'insertion	5 400,00	0,00	0,00	5 400,00
2051	Concessions et droits assimilés	32 735,76	0,00	15 655,60	17 080,16
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	48 395,61	13 024,71	9 666,02	25 704,88
2154	Matériel industriel	11 900,00	1 196,10	0,00	10 703,90
2182	Matériel de transport	14 040,00	0,00	0,00	14 040,00
2183	Matériel de bureau et informatique	20 395,61	10 102,61	9 337,82	955,18
2184	Mobilier	330,00	0,00	328,20	1,80
2188	Autres immobilisations corporelles	1 730,00	1 726,00	0,00	4,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	6 889 856,04	3 404 661,47	834 505,41	2 650 689,16
2313	Constructions	589 685,97	359 458,80	94 397,53	135 829,64
2315	Installat°, matériel et outillage techni	6 300 170,07	3 045 202,67	740 107,88	2 514 859,52
Total des dépenses d'équipement		7 076 387,41	3 439 616,89	896 315,03	2 740 455,49
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 092 400,00	2 026 766,90	0,00	65 633,10
1641	Emprunts en euros	2 092 400,00	2 026 766,90	0,00	65 633,10
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		2 092 400,00	2 026 766,90	0,00	65 633,10
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		9 168 787,41	5 466 383,79	896 315,03	2 806 088,59
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	275 000,00	0,00		275 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées	275 000,00	0,00		275 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	275 000,00	0,00		275 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		275 000,00	0,00		275 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		9 443 787,41	5 466 383,79	896 315,03	3 081 088,59
Pour information		0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
 (2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
 (3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
 (4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
 (5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
 (6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	1 622 001,00	211 050,00	332 500,00	1 078 451,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	1 215 251,00	211 050,00	332 500,00	671 701,00
1313	Subv. équipt Départements	406 750,00	0,00	0,00	406 750,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	1 058 651,07	1 051 700,86	0,00	6 950,21
1641	Emprunts en euros	1 058 651,07	1 051 700,86	0,00	6 950,21
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 680 652,07	1 262 750,86	332 500,00	1 085 401,21
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 773 781,53	993 487,00	642 592,81	137 701,72
10222	FCTVA	1 166 137,36	812 309,83	121 736,40	232 091,13
1068	Autres réserves	607 644,17	181 177,17	520 856,41	-94 389,41
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 773 781,53	993 487,00	642 592,81	137 701,72
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		4 454 433,60	2 256 237,86	975 092,81	1 223 102,93
021	Virement de la section d'exploitation	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	2 028 800,00	6 305,00		2 022 495,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	1 444,00		-1 444,00
28154	Matériel industriel	0,00	2 812,00		-2 812,00
28157	Aménagement matériel industriel	0,00	1 196,00		-1 196,00
28183	Matériel de bureau et informatique	2 028 800,00	853,00		2 027 947,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		2 028 800,00	6 305,00		2 022 495,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		2 028 800,00	6 305,00		2 022 495,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		6 483 233,60	2 262 542,86	975 092,81	3 245 597,93
Pour information		2 960 553,81			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
LT-SG-4M€	03/02/2020	0,00	0,00	2 400,00	4 000 000,00	0,00
LT-00602860662 / 43686594719	16/02/2021	4 000 000,00	5 500 000,00	6 293,84	1 500 000,00	4 000 000,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
CO6799	28/07/2011	1 183 220,77	0,00	3 611,84	0,00	1 098 075,01
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		5 183 220,77	5 500 000,00	12 305,68	5 500 000,00	5 098 075,01

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					32 533 139,32									
1641 Emprunts en euros (total)					32 533 139,32									
006003935229	CREDIT AGRICOLE	01/01/2020	01/01/2020	28/03/2020	784 590,34	F	Taux fixe à 4.03 %	4,030	4,091	EUR	T	P	O	A-1
00600625607	CREDIT AGRICOLE	02/01/2012	01/01/2020	11/10/2020	57 931,67	F	Taux fixe à 5.2 %	5,200	5,302	EUR	T	P	O	A-1
00600636986	CREDIT AGRICOLE	22/02/2012	01/01/2020	30/03/2020	731 226,06	F	Taux fixe à 5.36 %	5,360	5,469	EUR	T	P	O	A-1
00601513069	CREDIT AGRICOLE	20/11/2017	01/01/2020	15/03/2020	1 980 000,00	F	Taux fixe à 1.6 %	1,600	1,610	EUR	T	C	O	A-1
00601913235	CREDIT AGRICOLE	06/12/2018	01/01/2020	13/12/2020	187 950,84	F	Taux fixe à 1.43 %	1,430	1,430	EUR	A	P	O	A-1
00602340083	CREDIT AGRICOLE	04/12/2019	01/01/2020	16/03/2020	2 400 000,00	F	Taux fixe à 0.6 %	0,600	0,601	EUR	T	P	O	A-1
00602716522	CREDIT AGRICOLE	28/10/2020	02/11/2020	02/11/2021	2 000 000,00	F	Taux fixe à 0.98 %	0,980	0,980	EUR	A	P	O	A-1
00602789837	CREDIT AGRICOLE	21/12/2020	30/12/2020	30/12/2021	3 700 000,00	F	Taux fixe à 0.97 %	0,970	0,970	EUR	A	C	O	A-1
00603255097	CREDIT AGRICOLE	23/12/2021	31/12/2021	20/03/2022	1 050 000,00	F	Taux fixe à 1.45 %	1,450	1,458	EUR	T	C	O	A-1
10278 00851 00025300503	CREDIT MUTUEL	06/12/2018	01/01/2020	31/03/2020	3 157 123,67	F	Taux fixe à 1.48 %	1,480	1,488	EUR	T	P	O	A-1
1353610 ex 5029031	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	19/12/2013	01/01/2020	02/01/2020	1 573 118,19	C	Livret A + 1	1,750	1,750	EUR	T	P	O	A-1
1353859 ex 5172558	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	15/12/2016	01/01/2020	02/01/2020	846 295,86	F	Taux fixe à 1.28 %	1,280	1,280	EUR	T	P	O	A-1
1354969 ex 5058831	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	01/01/2020	01/01/2020	01/10/2020	56 250,00	C	Livret A + 1	1,750	1,750	EUR	A	C	O	A-1
1358035 ASS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	19/05/2016	01/01/2020	01/07/2020	616 000,00	C	(Livret A + 0.75)-Floor -0.75 sur Livret A	1,500	1,500	EUR	A	C	O	A-1
2592 ex 0859	SOCIETE GENERALE	19/12/2012	01/01/2020	27/03/2020	610 290,91	F	Taux fixe à 4.15 %	4,150	4,278	EUR	T	P	O	A-1

COMMUNAUTE D'AGGLO. SOPHIA ANTIPOLIS - BUDGET REGIE ASSAINISSEMENT - CA - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
2597 ex 18148	SOCIETE GENERALE	30/06/2010	01/01/2020	30/03/2020	1 865 873,17	F	Taux fixe à 3.88 %	3,880	4,008	EUR	T	P	O	A-1
4520	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	27/12/2012	01/01/2020	02/01/2020	600 546,61	F	Taux fixe à 3.91 %	3,910	3,910	EUR	A	P	O	A-1
4521	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	30/04/2013	01/01/2020	02/01/2020	266 909,63	F	Taux fixe à 3.91 %	3,910	3,910	EUR	A	P	O	A-1
A1010237/C710151	CREDIT FONCIER DE FRANCE	25/06/2011	01/01/2020	25/03/2020	2 100 000,00	F	Taux fixe à 3.77 %	3,770	3,880	EUR	T	P	O	A-1
A1015785	CAISSE D'EPARGNE	16/12/2015	01/01/2020	25/06/2020	1 840 000,00	F	Taux fixe à 2.73 %	2,730	2,758	EUR	T	C	O	A-1
ARP01370	CAISSE D'EPARGNE	25/06/2006	01/01/2020	25/12/2021	72 458,97	F	Taux fixe à 4.59 %	4,590	4,657	EUR	A	P	O	A-1
CO6799	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	28/07/2011	01/01/2020	25/03/2020	1 264 640,36	V	(Euribor 3M + 0.85)-Floor -0.85 sur Euribor 3M	0,462	0,470	EUR	X	X	O	A-1
MIS509790EUR/001	SFIL CAFFIL	17/06/2016	01/01/2020	01/06/2020	1 729 434,12	F	Taux fixe à 4.5 %	4,500	4,566	EUR	A	P	O	A-1
MIS509790EUR/002	SFIL CAFFIL	17/06/2016	01/01/2020	01/06/2020	1 746 875,00	F	Taux fixe à 3.25 %	3,250	3,297	EUR	A	C	O	A-1
MON533556EUR ex MON226444EUR	SFIL CAFFIL	03/12/2004	01/01/2020	02/01/2020	95 623,92	F	Taux fixe à 4.19 %	4,190	4,190	EUR	A	P	O	A-1
S1010237	CREDIT FONCIER DE FRANCE	17/12/2014	01/01/2020	23/12/2020	1 200 000,00	F	Taux fixe à 2.38 %	2,380	2,380	EUR	A	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									

COMMUNAUTE D'AGGLO. SOPHIA ANTIPOLIS - BUDGET REGIE ASSAINISSEMENT - CA - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					32 533 139,32									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		28 198 125,48					2 048 490,02	646 072,30	0,00	113 115,55
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		28 198 125,48					2 048 490,02	646 072,30	0,00	113 115,55
006003935229	N	0,00	A-1	651 781,90	7,99	F	Taux fixe à 4.03 %	4,020	67 735,39	27 981,45	0,00	145,93
00600625607	N	0,00	A-1	44 052,50	5,03	F	Taux fixe à 5.2 %	9,596	12 156,20	4 783,48	0,00	502,69
00600636986	N	0,00	A-1	641 901,39	10,25	F	Taux fixe à 5.36 %	5,346	45 851,06	35 952,14	0,00	0,00
00601513069	N	0,00	A-1	1 760 000,00	15,96	F	Taux fixe à 1.6 %	1,585	137 500,00	29 260,00	0,00	1 173,33
00601913235	N	0,00	A-1	163 333,15	11,95	F	Taux fixe à 1.43 %	1,426	12 396,23	2 512,93	0,00	110,30
00602340083	N	0,00	A-1	2 092 332,61	12,96	F	Taux fixe à 0.6 %	0,598	154 294,85	13 133,03	0,00	488,21
00602716522	N	0,00	A-1	1 942 330,02	28,84	F	Taux fixe à 0.98 %	0,977	57 669,98	19 600,00	0,00	3 066,72
00602789837	N	0,00	A-1	3 576 666,67	29,00	F	Taux fixe à 0.97 %	0,967	123 333,33	35 890,00	0,00	0,00
00603255097	N	0,00	A-1	1 050 000,00	24,97	F	Taux fixe à 1.45 %	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
10278 00851 00025300503	N	0,00	A-1	2 864 960,38	17,00	F	Taux fixe à 1.48 %	1,476	147 160,63	43 765,17	0,00	0,00
1353610 ex 5029031	N	0,00	A-1	1 376 490,09	12,00	C	Livret A + 1	1,958	124 079,30	28 460,84	0,00	5 062,13
1353859 ex 5172558	N	0,00	A-1	719 764,78	10,25	F	Taux fixe à 1.28 %	1,271	63 667,86	9 676,82	0,00	2 266,80
1354969 ex 5058831	N	0,00	A-1	48 750,00	12,75	C	Livret A + 1	1,496	3 750,00	787,50	0,00	180,78
1358035 ASS	N	0,00	A-1	560 000,00	19,50	C	(Livret A + 0.75)-Floor -0.75 sur Livret A	1,247	28 000,00	7 350,00	0,00	3 480,56
2592 ex 0859	N	0,00	A-1	476 354,74	5,99	F	Taux fixe à 4.15 %	4,196	68 404,95	21 847,66	0,00	219,65
2597 ex 18148	N	0,00	A-1	1 689 788,31	13,00	F	Taux fixe à 3.88 %	3,923	90 229,40	68 703,06	0,00	182,12
4520	N	0,00	A-1	484 405,51	6,00	F	Taux fixe à 3.91 %	3,899	59 184,06	21 254,35	0,00	18 887,65

COMMUNAUTE D'AGGLO. SOPHIA ANTIPOLIS - BUDGET REGIE ASSAINISSEMENT - CA - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
4521	N	0,00	A-1	215 291,38	6,00	F	Taux fixe à 3.91 %	3,899	26 304,02	9 446,38	0,00	8 394,51
A1010237/C710151	N	0,00	A-1	1 195 851,02	9,48	F	Taux fixe à 3.77 %	3,812	102 553,32	48 165,40	0,00	751,39
A1015785	N	0,00	A-1	1 610 000,00	13,98	F	Taux fixe à 2.73 %	3,408	143 750,00	58 473,08	0,00	610,46
ARP01370	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F	Taux fixe à 4.59 %	2,360	72 458,97	1 715,03	0,00	0,00
CO6799	N	0,00	A-1	1 098 075,01	9,99	V	(Euribor 3M + 0.85)-Floor -0.85 sur Euribor 3M	0,313	85 145,76	3 611,84	0,00	31,97
MIS509790EUR/001	N	0,00	A-1	1 358 159,71	5,42	F	Taux fixe à 4.5 %	4,550	190 164,94	70 642,31	0,00	36 161,00
MIS509790EUR/002	N	0,00	A-1	1 478 125,00	10,42	F	Taux fixe à 3.25 %	3,286	134 375,00	53 134,12	0,00	28 423,11
MON533556EUR ex MON226444EUR	N	0,00	A-1	59 711,31	2,00	F	Taux fixe à 4.19 %	4,178	18 324,77	3 269,71	0,00	2 494,95
S1010237	N	0,00	A-1	1 040 000,00	12,98	F	Taux fixe à 2.38 %	2,374	80 000,00	26 656,00	0,00	481,29
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		28 198 125,48					2 048 490,02	646 072,30	0,00	113 115,55

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	26	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	28 198 125,48	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A1.6

A1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	A1.7

A1.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.8

A1.8 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500.00 €	2019-12-16

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	EA-APPAREILS LABO, MAT BUREAU, OUTILLAGES	10	16/12/2019
L	EA-ORGANES DE REGULATION	8	16/12/2019
L	EA-POMPES, ELECTOMECANIQ, INST CHAUFFAGES&VENTILAT	15	16/12/2019
L	EA-ENGINS DE TRAVAUX PUBLICS, VEHICULES	8	16/12/2019
L	EA-MATERIEL INFORMATIQUE	5	16/12/2019
L	MOBILIER	15	16/12/2019
L	EA-RESEAUX ASSAINISSEMENT	60	16/12/2019
L	EA-AGENC et AMENG BAT, INST ELECT ET TELEPHONIQUE	20	16/12/2019
L	EA-INST. TRAITEMENT EAU POTABLE	15	16/12/2019
L	EA-STATIONS D EPURATION : ouvrages lourds	60	16/12/2019
L	EA-STATIONS D'EPURATION : ouvrages courants	30	16/12/2019
L	EA-OUVRAGES GENIE CIVIL	40	16/12/2019
L	EA-BATIMENTS LEGERS, ABRIS	15	16/12/2019
L	EA-BATIMENTS DURABLES	100	16/12/2019
L	ETUDES NON SUIVIES DE REALISATION	5	16/12/2019
L	LOGICIELS	3	16/12/2019

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		2 092 400,00	2 026 766,90
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		2 092 400,00	2 026 766,90
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	2 092 400,00	2 026 766,90
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	2 026 766,90	896 315,03	0,00	2 923 081,93

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		3 194 937,36	III 818 614,83
Ressources propres externes de l'année (a)		1 166 137,36	812 309,83
10222	FCTVA	1 166 137,36	812 309,83
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		2 028 800,00	6 305,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	1 444,00
28154	Matériel industriel	0,00	2 812,00
28157	Aménagement matériel industriel	0,00	1 196,00
28183	Matériel de bureau et informatique	2 028 800,00	853,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	818 614,83	454 236,40	2 960 553,81	181 177,17	4 414 582,21

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 2 923 081,93
Ressources propres disponibles	IV 4 414 582,21
Solde	V = IV – II (3) 1 491 500,28

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
07/06/2021	TRACEUR ASSAINISSEMENT (2021)	10 102,61	0,00	5
24/08/2021	ELECTROMENAGER STEP LAUGIER ANTIBES (2021)	609,00	0,00	1
15/10/2021	MATERIEL INDUSTRIEL (2021)	1 196,10	0,00	5
27/10/2021	ELECTROMENAGER HAUT PAYS (2021)	1 117,00	0,00	10
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		13 024,71	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A8.2

A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint administratif pal 1 cl	C	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif pal 2 cl	C	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif terr.	C	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	B	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	45,00	0,00	45,00
Adjoint technique pal 1 cl	C	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint technique pal 2 cl	C	0,00	0,00	0,00	10,00	0,00	10,00
Adjoint technique territorial	C	0,00	0,00	0,00	10,00	0,00	10,00
Agent de maîtrise	C	0,00	0,00	0,00	4,00	0,00	4,00
Agent de maîtrise principal	C	0,00	0,00	0,00	11,00	0,00	11,00
Ingénieur	A	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur en chef	A	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur principal	A	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	0,00	0,00	0,00	2,00	0,00	2,00
Technicien principal de 1 cl	B	0,00	0,00	0,00	2,00	0,00	2,00
Technicien principal de 2 cl	B	0,00	0,00	0,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	2,00	2,00
Agent d'exploitation		0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Apprenti		0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	49,00	2,00	51,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agent d'exploitation		OTR	0	0,00	A	A
Apprenti		OTR	0	0,00	A	A
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

- 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
- 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
- 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
- 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
- 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
- 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
- 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
- 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
- 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
- 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
- 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
- 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
- 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
- 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
- A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES (uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)	C4

C4 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES**1 – BUDGET PRINCIPAL DU SPIC**

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	206 417 697,31	205 136 074,36	0,00	205 136 074,36
RECETTES	206 417 697,31	214 133 180,37	0,00	214 133 180,37
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	64 055 937,11	37 510 929,90	9 574 190,45	47 085 120,35
RECETTES	64 055 937,11	36 896 981,91	9 423 375,51	46 320 357,42

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)**BUDGET BUDGET ANNEXE TELEPEPINIERES / Numéro SIRET : 24060058500048**

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	1 365 967,30	957 776,28	0,00	957 776,28
RECETTES	1 365 967,30	1 140 244,14	0,00	1 140 244,14
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	635 169,59	268 348,93	57 990,89	326 339,82
RECETTES	635 169,59	376 003,78	11 192,80	387 196,58

BUDGET BUDGET ANNEXE REGIE TRANSPORT / Numéro SIRET : 24060058500055

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	40 576 725,87	38 599 971,41	0,00	38 599 971,41
RECETTES	40 576 725,87	39 308 972,85	0,00	39 308 972,85
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	47 851 717,23	34 701 560,20	4 239 037,89	38 940 598,09
RECETTES	47 851 717,23	30 840 246,12	4 436 389,84	35 276 635,96

BUDGET BUDGET ANNEXE THEATRE COMMUNAUTAIRE / Numéro SIRET : 24060058500063

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	6 473 813,96	5 518 211,89	0,00	5 518 211,89
RECETTES	6 473 813,96	5 506 114,70	0,00	5 506 114,70
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	271 766,87	139 318,33	43 190,48	182 508,81
RECETTES	271 766,87	138 503,24	0,00	138 503,24

BUDGET BUDGET REGIE OTI / Numéro SIRET : 24060058500071

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	1 029 976,05	883 181,29	0,00	883 181,29
RECETTES	1 029 976,05	908 043,91	0,00	908 043,91
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	80 998,79	40 277,35	21 238,78	61 516,13

BUDGET BUDGET REGIE OTI / Numéro SIRET : 24060058500071				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
RECETTES	80 998,79	16 893,33	4 930,06	21 823,39

BUDGET BUDGET ANNEXE GEMAPI / Numéro SIRET : 24060058500089				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	5 071 375,78	2 540 273,01	0,00	2 540 273,01
RECETTES	5 071 375,78	4 702 977,79	0,00	4 702 977,79
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	18 712 833,60	9 291 819,68	4 445 075,38	13 736 895,06
RECETTES	18 712 833,60	9 249 902,47	184 482,68	9 434 385,15

BUDGET BUDGET OPERATIONS AMENAGT PARC ACTIVITES / Numéro SIRET : 24060058500030				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	1 699 415,77	1 516 085,88	0,00	1 516 085,88
RECETTES	1 699 415,77	1 497 980,22	0,00	1 497 980,22
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	6 050 345,23	3 146 115,97	674 803,23	3 820 919,20
RECETTES	6 050 345,23	1 904 284,18	2 750 000,00	4 654 284,18

BUDGET BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT / Numéro SIRET : 24060058500097				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	3 391 332,25	2 293 351,30	0,00	2 293 351,30
RECETTES	3 391 332,25	2 419 888,77	0,00	2 419 888,77
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	2 123 649,89	554 730,27	185 406,55	740 136,82
RECETTES	2 123 649,89	759 655,26	0,00	759 655,26

BUDGET BUDGET ANNEXE EAU / Numéro SIRET : 24060058500113				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	3 668 761,42	1 549 044,68	0,00	1 549 044,68
RECETTES	3 668 761,42	2 315 887,24	0,00	2 315 887,24
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	5 414 527,29	1 334 906,36	172 071,69	1 506 978,05
RECETTES	5 414 527,29	144,00	0,00	144,00

BUDGET BUDGET REGIE ASSAINISSEMENT / Numéro SIRET : 24060058500121				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	13 541 943,50	10 935 254,95	0,00	10 935 254,95
RECETTES	13 541 943,50	10 330 795,69	0,00	10 330 795,69
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	9 443 787,41	5 466 383,79	896 315,03	6 362 698,82
RECETTES	9 443 787,41	2 262 542,86	975 092,81	3 237 635,67

BUDGET BUDGET REGIE EAU / Numéro SIRET : 24060058500105				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	405 782,79	264 278,44	0,00	264 278,44
RECETTES	405 782,79	317 812,02	0,00	317 812,02
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	467 186,27	87 112,10	47 018,88	134 130,98
RECETTES	467 186,27	3 032,00	0,00	3 032,00

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	283 642 792,00	270 193 503,49	0,00	270 193 503,49
RECETTES	283 642 792,00	282 581 897,70	0,00	282 581 897,70
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	155 107 919,28	92 541 502,88	20 356 339,25	112 897 842,13
RECETTES	155 107 919,28	82 448 189,15	17 785 463,70	100 233 652,85
TOTAL AGREGE DES DEPENSES	438 750 711,28	362 735 006,37	20 356 339,25	383 091 345,62
TOTAL AGREGE DES RECETTES	438 750 711,28	365 030 086,85	17 785 463,70	382 815 550,55

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

ABRAVANEL Aline	
AMAR Serge	
ANASSE Marie-Paule	
ARGENTI Alexis	
ARNAUD Jean-Paul	
BADAOUI HUGUENIN-VUILLEMIN Khéra	
BAES Claire	
BENASSAYAG Marie-Rose	
BERNARD Alain	
BLAZY Marguerite	
BONAUT Carole	
BORIOSI Marc	
BOURGON Cédric	
BOUSQUET Anne-Marie	
CALAMUSO Albert	
CAMILLA Jean-Pierre	
CAROSI Delphine	
CESARO Joseph	
CHALVIN Eric	
DAHAN Yves	
DARTOIS Thérèse	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

DEBORDE Elisabeth	
DELMOTTE Emmanuel	
DEPETRIS Nathalie	
DERMIT Jean-Pierre	
DUPLAY Eric	
EL JAZOULI Hassan	
ETORE Christophe	
FERRER Denis	
FONCK Christophe	
GAGEAN Monique	
GARCIA Isabelle	
GARNIER Bernard	
GENTE Jacques	
HARTMANN Laurence	
HUGUES Gilbert	
JOVER Serge	
LAMBIN Céline	
LANGLAIS Marinette	
LANZA Catherine	
LATY Christian	
LEONETTI Jean	
LEVINGSTON Olivia	
LOMBARDO Gérald	
LUCA Lionnel	
LUCIANO Kevin	
MALFATTO Marc	
MANAGO Michel	
MARCHAND Sylvie	
MASCARELLI Jean-Pierre	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

MELE Éric	
MION Jean-Bernard	
MISSANA Alexia	
MURATORE Michèle	
MUSSO Marion	
NASICA Sophie	
OCCELLI Thierry	
OZENDA Marie	
PAUGET Eric	
PIERRAT Geneviève	
POMA Frédéric	
RAMBAUD Audouin	
ROLLAND Valérie	
ROMAN Marika	
ROSSI Michel	
SAVALLI Martine	
SIMPLOT David	
TAULANE Gilbert	
THIERY Richard	
THOMEL Françoise	
TORRES FORET-DODELIN Simone	
TOSSAN Georges	
TRABAUD Dominique	
TRASTOUR René	
VAZIA Georges	
VENTRE Henriette	
VIE Arnaud	
WIIK Xavier	
WYSZKOWSKI François	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

ZEMA François	
---------------	--

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

**IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES**

**IV
D2**

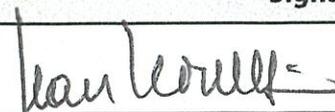
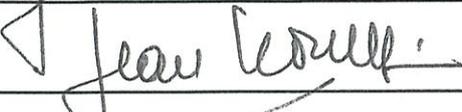
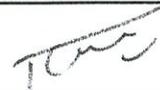
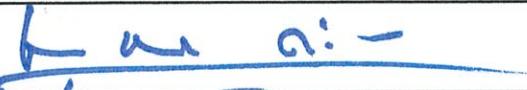
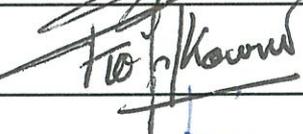
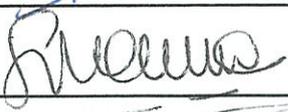
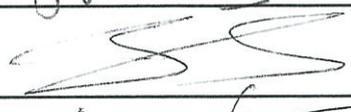
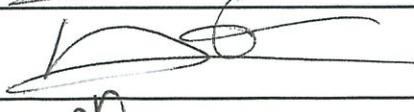
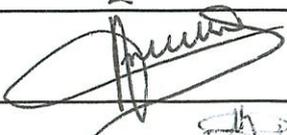
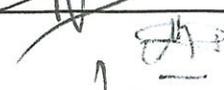
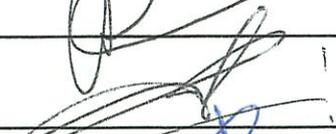
Présenté par le Président,
A ANTIBES, le 16/05/2022

Nombre de membres en exercice : 80
Nombre de membres présents : 56
Nombre de suffrages exprimés : 74

Délibéré par l'assemblée délibérante, réunie en session ordinaire
A ANTIBES, le 16/05/2022

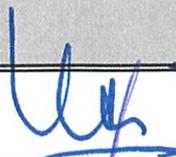
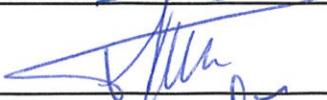
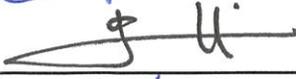
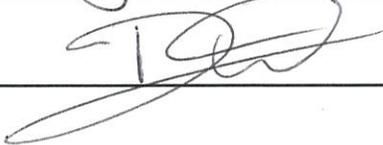
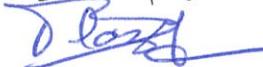
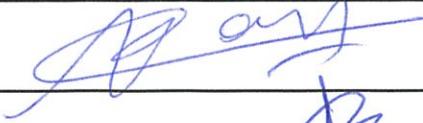
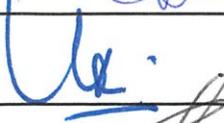
VOTES : Contre : 0
Pour : 70
Abstentions : 4
Date de convocation : 10/05/22

Les membres du conseil communautaire,

NOM	Prénom	Signature
LÉONETTI	Jean	
LUCIANO	Kévin	
CESARO	Joseph	
MION	Jean-Bernard	
LOMBARDO	Gérald	
DELMOTTE	Emmanuel	
WYSZKOWSKI	François	
MASCARELLI	Jean-Pierre	
NASICA	Sophie	
TOSSAN	Georges	
ARGENTI	Alexis	
TRASTOUR	René	
ARNAUD	Jean-Paul	
MALFATTO	Marc	
HUGUES	Gilbert	
LUCA	Lionnel	
DERMIT	Jean-Pierre	

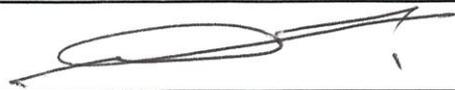
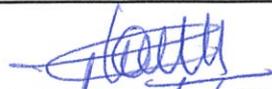
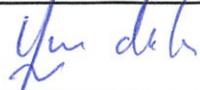
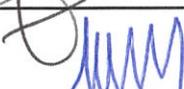
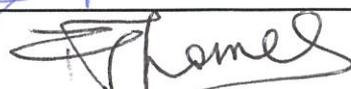
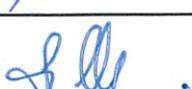
IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

IV
D2

ROSSI	Michel	
POMA	Frédéric	
CAMILLA	Jean-Pierre	
OCCELLI	Thierry	
MELE	Eric	
TAULANE	Gilbert	
THIERY	Richard	
TRABAUD	Dominique	
MURATORE	Michèle	
VAZIA	Georges	
CHALVIN	Eric	
GENTE	Jacques	
BLAZY	Marguerite	
GAGEAN	Monique	
BENASSAYAG	Marie	
BOUSQUET	Anne-Marie	
LATY	Christian	
DARTOIS	Thérèse	
VENTRE	Henriette	
CALAMUSO	Albert	
MARCHAND	Sylvie	
FERRER	Denis	

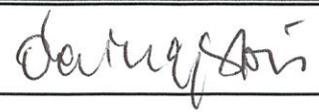
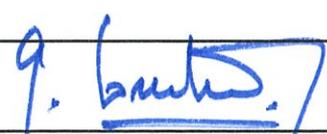
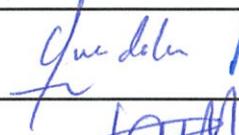
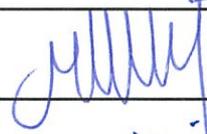
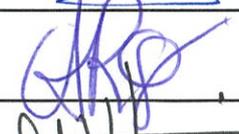
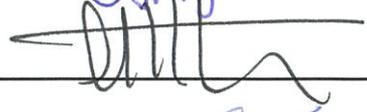
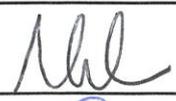
IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

IV
D2

JOVER	Serge	
GARNIER	Bernard	
DAHAN	Yves	
RAMBAUD	Audouin	
ANASSE	Marie	
PIERRAT	Geneviève	
TORRES-FORET-DODELIN	Simone	
DUPLAY	Eric	
AMAR	Serge	
MANAGO	Michel	
LANGLAIS	Marinette	
FONCK	Christophe	
LANZA	Catherine	
ROMAN	Marika	
ETORE	Christophe	
SAVALLI	Martine	
THOMEL	Françoise	
BONAUT	Carole	
DEPETRIS	Nathalie	
BAES	Claire	
DEBORDE	Elisabeth	
HARTMANN	Laurence	

IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

IV
D2

LEVINGSTON	Olivia	
PAUGET	Eric	
SIMPLOT	David	
ROLLAND	Valérie	
BORIOSI	Marc	
EL JAZOULI	Hassan	
OZENDA	Marie	
GARCIA	Isabelle	
MUSSO	Marion	
BADAoui HUGUENIN VUILLEMIN	Khéra	
LAMBIN	Céline	
BERNARD	Alain	
WIIK	Xavier	
CAROSI	Delphine	
MISSANA	Alexia	
VIE	Arnaud	
ZEMA	François	
ABRAVANEL	Aline	
BOURGON	Cédric	